

### ::: TUTORIEL DE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FIF-PL :::

1. Depuis votre navigateur, accédez à l'onglet « **Procédures de prise en charge** » du site internet du FIF PL ;
2. Cliquez sur « **Espace adhérent** » et saisissez votre identifiant ainsi que votre mot de passe afin de vous connecter ;
3. Dans le menu situé à gauche, cliquez sur « **Mes demandes de prise en charge** » ;
4. Saisissez votre demande en ligne en choisissant « **Saisir votre demande portant sur une action de formation** » ;
5. Procédez au choix de l'organisme de formation. Pour cela, 2 options s'offrent à vous :
  - Renseignez la mention « CFBSE » dans le premier champ
  - Renseignez le numéro de SIRET suivant : 323490358900052

Puis cliquez sur « EDA SUD EST ».

6. Remplissez ensuite le reste des champs indiqués. Dans la catégorie « Lieu » il conviendra de choisir « **Autres** » s'il s'agit d'un endroit différent de nos locaux ;
7. En cliquant sur « **Suivant** » il vous est ensuite demandé de sélectionner la formation concernée ;
8. Joignez les pièces demandées. Il conviendra de joindre la plaquette de la formation en n°4 (programme détaillé) et n°5 (devis ou convention de formation). Le programme vaut devis ou convention de formation ;
9. Cliquez sur « **Suivant** » et procédez à la validation de la demande.

Un avis de prise en charge vous est communiqué une fois votre demande validée.

Pour tous renseignements supplémentaires merci de vous adresser à notre service Formation Continue à cette adresse : [formationcontinue@edase.fr](mailto:formationcontinue@edase.fr)